



## Mairie d'ESCAUDŒUVRES (59161)

221 rue Jean JAURÈS  
Tél. : 03.27.72.70.70  
Fax : 03.27.72.70.92

Site : [www.escaudoevres.fr](http://www.escaudoevres.fr)

**Ouverture du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 12 h  
et de 13 h 30 à 17 h 30.  
Fermeture le samedi**

### Permanence :

**Monsieur le maire :**  
SUR RENDEZ-VOUS  
à l'accueil en mairie

### Les élus :

#### Patrice ÉGO

Maire d'Escaudœuvres  
Vice-président de la C.A.C. en charge  
du développement durable

#### Guy LEFEBVRE

1<sup>er</sup> adjoint  
Urbanisme et démocratie locale

#### Nicole MORY

2<sup>e</sup> adjointe  
Sports, jeunesse et loisirs

#### Maurice MORCHOISNE

3<sup>e</sup> adjoint  
Travaux

#### Annick RICHEZ

4<sup>e</sup> adjointe  
École et petite enfance

#### Anne-Sophie ÉGO

5<sup>e</sup> adjointe  
Centre Communal d'Action Sociale

#### André PLATEAU

6<sup>e</sup> adjoint  
Culture, fêtes et cérémonies

#### Gérard DOMISE-PAGNEN

7<sup>e</sup> adjoint  
Finances et développement économique

#### Marie-Thérèse ROCQUET-DHAUSSY

8<sup>e</sup> adjointe  
Environnement et cadre de vie

## ■ Aire des gens du voyage : la réalité des faits sur ce « feuilletton de l'été »

- Depuis 2000, la loi prévoit la construction d'une **aire d'accueil permanente des gens du voyage** pour les communes de plus de 3 500 habitants. Caudry, 15 000 habitants, a créé la sienne en 2002 et Cambrai, qui a plus de 32 000 habitants, aurait dû créer la sienne conformément à la loi. Toutefois la création d'aires d'accueil des gens du voyage est devenue une compétence de la Communauté d'Agglomération de Cambrai. C'est donc à la C.A.C. que revient la réalisation de ces équipements. Les élus de la C.A.C. ont délibéré il y a quelques années et décidé la création de deux aires d'accueil d'une capacité de 15 places chacune. Il restait à trouver les emplacements...
- Nous avons appris de manière fortuite que des élus de la C.A.C. avaient proposé à Monsieur le préfet du Nord le site des « anciennes friches DELAMOTTE » comme terrain d'accueil potentiel et ce dans le cadre de la mise en place du schéma départemental des aires d'accueil des gens du voyage **le 1<sup>er</sup> juillet 2013**.
- Lors du conseil municipal du 29 août 2013, Monsieur le directeur général des services a apporté toutes les explications sur ce dossier aux élus. Monsieur le Maire ne s'est pas exprimé car aucun engagement n'avait été pris par la municipalité. Cette décision a été prise sans consentement, sans débat, sans concertation, sans information du conseil municipal. Celui-ci à l'unanimité a condamné cette façon cavalière et singulière de procéder de la part des élus de la C.A.C. et a rejeté solennellement cette proposition.
- Le terrain des « anciennes friches DELAMOTTE » est actuellement loué par bail à l'entreprise Eiffage pour une durée de neuf ans. Cette entreprise stocke des matériaux sur ce site. Ce terrain est inscrit dans le nouveau P.L.U. en espace boisé dans le cadre de la trame verte et bleue. Il figure d'ailleurs ainsi au SCOT du Cambrésis. Une convention a d'ores et déjà été passée avec le Conseil Régional pour le financement du boisement. Ces opérations n'interviendront évidemment que lorsqu'Eiffage arrêtera d'utiliser ce site.
- Une pétition auprès de la population pour dénoncer cette décision arbitraire de créer une zone d'accueil des gens du voyage sur ce terrain a été lancée. Elle a eu un très **grand succès** puisqu'elle a recueilli **823** signatures (sur 1450 logements) qui ont été déposées soit en mairie, soit remises aux élus. Cela marque votre attachement à votre commune et au **RESPECT DE LA DEMOCRATIE LOCALE**.
- Monsieur François-Xavier VILLAIN, président de la C.A.C. vous a entendu, a entendu le conseil municipal. Il s'est exprimé clairement : « **le maire d'Escaudœuvres me dit non, le dossier est clos.** » (L'Observateur du Cambrésis du 19 septembre 2013).

## ■ SNCF infos

Dans le cadre de son programme d'investissement, le réseau ferré national, Réseau Ferré de France, a mandaté la S.N.C.F. pour réaliser un chantier de renouvellement des voies entre Busigny et Somain. Le chantier est prévu **de nuit du 6 janvier au 11 octobre 2014** pour le passage à niveau rue du 11 Novembre avec fermeture parfois prolongée pour les véhicules, piétons et animaux. Merci d'en tenir compte.

## ■ La Communauté d'Agglomération de Cambrai Le très haut débit bientôt à Escaudœuvres ?

- **Ci-après l'intervention en août 2013 de M. Marc DERASSE, vice-président de la C.A.C. au sujet du très haut débit :**  
*Escaudœuvres est desservi par Internet de manière très inégale selon les zones de la commune. Elle dépend comme toutes les autres communes du Cambrésis de la « volonté » de l'opérateur Orange. (il faut rappeler que le débit dépend de la distance du domicile au relais Orange). À ce jour, aucune des communes du Cambrésis, y compris Neuville-Saint-Rémy, ne dispose de la fibre optique. Le réseau est constitué de fils de cuivre. Les logements sont aussi mal desservis en périphérie de Cambrai que ceux d'Escaudœuvres. Il est vrai que j'ai engagé un programme pose de fibre optique uniquement pour les zones d'activités. Pour les habitants de la C.A.C., une programmation est prévue par Orange avec une finalisation à l'horizon 2020. Néanmoins, j'ai engagé une étude pour mettre en place un système permettant d'augmenter le débit sur le cuivre pour toutes les communes de l'Agglo, nous attendons le résultat de l'étude et le coût financier. Toutefois si ces travaux se réalisent, ils gèleront la mise en place de la fibre pour au moins trois années comme l'exige la réglementation. Nous devons donc être attentifs à ces contraintes avant d'engager les travaux ; cependant soyez certains que nous veillons à solutionner ces problèmes dans l'intérêt de tous.*
- Le Bureau Communautaire du 30 septembre 2013 a voté à l'unanimité l'équipement en fibre optique de deux parcs d'activités économiques : Actipôle (Autoroute A2) et Cantimpré (Cambrai). Des subventions seront demandées.
- Le permis d'aménager concernant la **zone d'activités économiques du « Lapin Noir » à Escaudœuvres** vient d'être déposé par la C.A.C. Il permet d'envisager l'équipement futur de cette zone par la fibre optique. L'entreprise MILLIOT-JACQUEMART va s'y implanter. D'autres entreprises vont suivre.

## ■ Restos du Cœur

- Comme les années précédentes, **la municipalité participe, durant toute la campagne de novembre à mars, au bon fonctionnement des Restos du Cœur** par la mise à disposition d'un véhicule pour la logistique (transport des denrées alimentaires) et la mise à disposition des locaux du centre Benoît FRACHON. M. le maire, invité, a souhaité bon courage aux bénévoles pour cette nouvelle campagne, ainsi qu'aux deux nouveaux responsables : M<sup>me</sup> Béatrice LEFEBVRE et M. Jacques DHETZ.



07/07/2013 : 19<sup>e</sup> tournoi du Marcassin au stade Ludovic SÉGARD



14/07/2013 : Cérémonie de la Fête Nationale



01/09/2013 : Brocante de rentrée organisée par l'association du Quartier Tisserin



02/09/2013 : 69<sup>e</sup> anniversaire de la Libération d'Escaudoèvres



13/10/2013 : Bourse militaria et d'armes anciennes à la salle polyvalente par l'A.E.N.A. de M. TANCHON

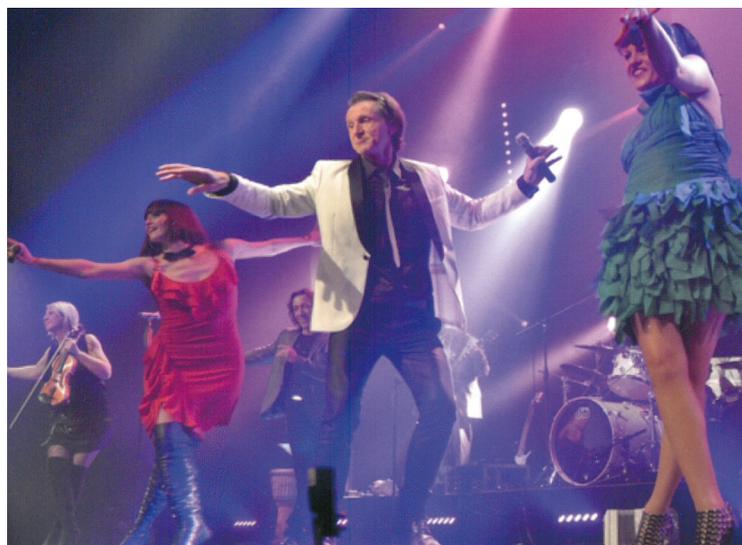


13/10/2013 : Bourse multicollecion à la salle polyvalente par l' A.E.N.A. de M. TANCHON

## Gymnastique d'Entretien Adultes

Le 21 septembre 2013, à la salle polyvalente, la G.E.A. a fêté son 40<sup>e</sup> anniversaire avec l'aide de la municipalité en organisant un show musical et dansant animé par l'orchestre KUBIAK : très beau spectacle et très bonne soirée. De nombreux danseurs se sont élancés sur la piste et la soirée s'est passée dans la bonne humeur.

Le club fut créé en septembre 1973 par M. Édouard TRICQUET, ancien maire d'Escaudoèvres, sous l'appellation de « Gymnastique Volontaire Féminine ». La présidence fut assurée par M<sup>me</sup> Jeannine MONNIER pendant 10 ans. En 1981, le club devient « Gymnastique d'Entretien pour Adultes » et, en 1983, un cours de gymnastique masculine est mis en place. À cette date, la présidence est reprise par M<sup>me</sup> Simone TRICQUET pour une durée de 12 ans. 4 cours ont lieu chaque semaine. En 1995, une nouvelle présidente est désignée : il s'agit de M<sup>me</sup> Éliane WOISEL qui mettra en place la danse de salon 2 ans plus tard. En 2000, M<sup>me</sup> Marie-Thérèse ROCQUET-DHAUSSY succède à la présidence. En 2012, un cours de zumba est ajouté aux autres. Depuis peu, M<sup>me</sup> Gisèle DERMY en est la présidente. Tous les cours se sont toujours déroulés dans la bonne humeur grâce aux animatrices et animateurs qui se sont succédés durant toutes ces années et qui ont permis au club d'exister. Merci pour leur investissement et longue vie à cette association.



Christian KUBIAK et ses artistes

## ■ Quelle soirée !!!

Mardi 8 octobre Escaudœuvres recevait Éric BAERT à la salle polyvalente.

Comme l'a écrit Jean-Pierre LEFEBVRE, journaliste à la Voix du Nord : « Impressionnant, hallucinant, hilarant, décuplant, émouvant, les adjectifs n'ont pas manqué pour qualifier le spectacle du gentleman imitateur qu'est Éric BAERT ».

Les quelques 350 personnes qui s'étaient dérangées un mardi soir n'ont pas été déçues de leur soirée. Le spectacle qui était prévu pour durer 1 h 15 a, en réalité, duré un peu plus de 2 h et nous n'avons pas vu le temps passé.

Il fallait voir ce grand homme (qui est déjà passé chez Patrick SÉBASTIEN et chez Michel DRUCKER et qui anime chaque samedi une émission avec Yves LECOQ sur France 3 Nord - Pas de Calais) imiter les chanteurs, animateurs, humoristes et hommes politiques. Il suffisait de fermer les yeux pour croire que ceux-ci étaient devant nous. Il fallait aussi le voir réaliser des duos réunissant d'une part Yves MONTAND et Henri SALVADOR et d'autre part Mickael JACKSON et Louis ARMSTRONG en mixant les voix d'une façon vraiment bluffante.

Il fallait le voir imiter les tics et les gestuelles de nos deux derniers présidents (et tout cela sans aucune méchanceté ni vulgarité).

Il fallait entendre la dernière pub de Johnny pour les surgelés de « Marie ».

Il fallait entendre BÉCAUD, BIGARD, Amanda LEAR, AZNAVOUR, Mike BRANT, Élie KAKOU, SARDOU, Gilbert MONTAGNÉ, LASPALES, Claude NOUGARO, Joe DASSIN et beaucoup d'autres pour dire que c'était du grand, du très grand spectacle.

Bref, une soirée qu'il ne fallait pas manquer à un prix attirant avec un artiste aussi doué que sympathique.



## ■ Notre médiathèque « Liberté »

Les médias et plus particulièrement la Voix du Nord relatent presque quotidiennement les activités qui sont proposées dans les médiathèques et bibliothèques du Cambrésis, mais jamais celles organisées par la médiathèque d'Escaudœuvres !

Il s'avère donc judicieux de faire une petite mise au point : la médiathèque d'Escaudœuvres ne se contente pas de prêter livres, CD et DVD, mais organise une **multitude d'autres activités culturelles**. Voici pour le dernier trimestre 2013 :

- Du 24 au 28 septembre a eu lieu une **exposition** sur « **100 ans d'agriculture** » proposée et animée par Monsieur ZALTSMAN.
- Les **cours d'initiation à l'informatique** ont repris fin septembre et un public nombreux et motivé y assiste une fois par semaine jusqu'en décembre. Au programme de cette session : découverte de l'ordinateur, le traitement de texte, la retouche photos, Internet, les emails et la maintenance de l'ordinateur. Ces séances se déroulent régulièrement dans l'année et vous pouvez vous renseigner pour la prochaine session.
- Tous les samedis matin, une **aide précieuse** est apportée **aux élèves de 6<sup>e</sup>** pour leurs devoirs grâce à une enseignante bénévole. Les parents peuvent la rencontrer et participer eux-mêmes à l'encadrement, s'ils le souhaitent.



24 au 28/09/2013 : Exposition « 100 ans d'agriculture »

Le mois d'**OCTOBRE** a été très riche en événements :

Le mois d'**OCTOBRE** a été très riche en événements :

- Vendredi 18 après-midi, la médiathèque a accueilli Sylvain COHER et Richard COUILLET, deux auteurs en résidence itinérante avec l'association « Escales des Lettres », pour une **rencontre littéraire** avec les élèves de C.E.2 et de C.M.1 des deux écoles élémentaires JOLIOT-CURIE et Jean LEBAS.

- Du 22 au 25 octobre de 10 h à 12 h, Brice FOLLET, auteur de BD, illustrateur, graphiste et coloriste, a animé un **atelier BD gratuit** avec une vingtaine d'enfants qui ont réalisé leur propre bande dessinée. Cet atelier est possible grâce au soutien de la Médiathèque départementale du Nord.

- Avec une semaine d'avance, les fantômes, les sorcières et les citrouilles ont débarqué à la médiathèque. En effet, le jeudi 24 octobre à 15 h, les enfants ont suivi **l'heure du conte d'Halloween** en compagnie de Sophie BRACQ. Frissons garantis et déguisement requis ! La séance se terminera par une activité coloriage.

Deux rendez-vous sont programmés en **NOVEMBRE** : du mardi 12 au dimanche 17 novembre, une **exposition de peintures** de Jean-Paul MIANNAY, organisée par l'Office Municipal de la Culture d'Escaudœuvres, sur le thème des plus grandes marques de voitures et de motos américaines dans des scènes d'action époustouflantes. Cette exposition sera visible en présence de l'artiste tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, sauf le mardi matin et le dimanche matin.

- Le 21 novembre à 20 h, Michel KREUTZ, garde d'honneur et guide-conférencier à Vimy, animera une **conférence gratuite** ouverte à tous sur la présence des Canadiens à Vimy le 9 avril 1917.

En **DÉCEMBRE**, la médiathèque organise, dans ses locaux, sa deuxième **grande vente de livres d'occasion** du mardi 3 au samedi 7 de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Ce sont des livres de tous genres retirés des collections : romans, documentaires, BD, albums et revues à petits prix. Des livres pour tous les âges et pour tous les goûts !

**AIDE AUX DEVOIRS**  
**SERVICE GRATUIT**  
**Collégiens 6<sup>e</sup>**  
**Samedi**  
**10 h à 12 h**  
**Médiathèque**  
**d'Escaudœuvres**

Renseignements et inscriptions à la Médiathèque « Liberté »  
292 rue Jean Jaurès  
59161 ESCAUDŒUVRES

**La médiathèque accueille le public du mardi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h et le samedi de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h ainsi que les quatre écoles de notre ville du mardi au vendredi.**

**Suivez toute l'actualité de la médiathèque d'Escaudœuvres et découvrez les nouveautés en livres, CD et DVD sur Facebook :**

**<http://www.facebook.com/mediatheque.escaudoeuvres>**

## ■ Le R.A.M. fête le goût !

Le 16 octobre 2013, à l'occasion de la semaine du goût, Adeline CACHEUX, l'animatrice du R.A.M. (Relais Assistantes Maternelles), a mis en place deux ateliers dédiés à la cuisine. Grâce à l'étroit partenariat existant entre le R.A.M. et la médiathèque, c'est au sein de cette dernière qu'ont eu lieu les animations. Cela a permis d'accueillir toutes les personnes intéressées, dans un cadre agréable, chaleureux et accessible.

Le premier atelier s'est déroulé lundi après-midi : M. Faustino PEREIRA, mari d'une assistante maternelle de la commune et pâtissier de métier a offert aux quatre assistantes maternelles et 6 enfants présents un délicieux « cours de cuisine ». Du chocolat fondu aux petits sablés et des cookies au chocolat chaud. Tous les sens ont été mis en éveil. C'est la bouche sucrée, les yeux émerveillés et le petit ventre rempli que tous sont repartis !

Le deuxième atelier s'est passé mercredi matin : 17 enfants et 7 assistantes maternelles sont venus réaliser leur crumble au saumon ! Couper, émietter, mélanger... C'est avec beaucoup d'entrain que tous se sont activés, motivés de bientôt dévorer leur réalisation ! Une fois préparé, il ne restait plus qu'à le faire cuire en rentrant à la maison ! Et une assistante maternelle de témoigner : « Habituellement, elle ne mange pas de poisson, mais là je crois qu'il n'en restera pas une miette ! ». Vivement l'année prochaine pour de nouvelles découvertes gustatives !



# RECENSEMENT

de la population 2014



En 2014, le recensement se déroule dans notre commune !  
**IL A LIEU DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2014.**

Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer  
la population officielle de chaque commune.

### LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Des résultats du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

En bref, **le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population.** C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

### LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : PAS BESOIN DE VOUS DÉPLACER

**Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle.** Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

**Remplissez lisiblement les questionnaires** que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à la mairie.

### LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

**Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires.** Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE MAIRIE  
OU VOUS RENDRE SUR LE SITE [WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR](http://WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR)**



Insee & votre commune

## ■ 336 enfants de 2 à 16 ans aux accueils de loisirs d'été :

En **juillet**, pendant que les maternels faisaient le tour du monde, les primaires passaient allègrement du futur à la préhistoire, avant de tous se retrouver pour la grande sortie à Bagatelle et pour la fête de fin de centre. En **août**, les maternels ont visité le monde magique des dessins animés tandis que les primaires ont visité les régions de France, avec une sortie en fin de centre au parc Astérix. De nombreuses activités et sorties leur ont été proposées : visite du zoo de Maubeuge, au parc le Fleury, visite du musée de la mine à Lewarde et une journée à la mer. Comme chaque année, le camping a été très apprécié que ce soit dans le parc Benoît FRACHON ou dans l'école Paul LANGEVIN ou pour les plus grands au bassin rond. Le beau temps étant au rendez-vous, la session de juillet s'est terminée sur le thème de l'eau avec de grands jeux de glissades aquatiques.

Les sportifs ont pu découvrir de nouveaux sports et diverses aventures : escalade au City Park de Marly, randonnée pédestre et acro-branche dans le parc de Raismes, Rando V.T.T. et labyrinthe de maïs et les traditionnels : piscine, foot américain, baseball, jorkiball, festi-basket, festi-hand, quad, équitation etc.

Un vibrant hommage a été rendu à Vincent MILLIOT lors de la fête de fin de centre de juillet par toutes les équipes d'animateurs.





## Toussaint : soyez vigilant contre les vols dans les voitures aux abords des cimetières



À l'occasion de la Toussaint, de nombreux automobilistes seront amenés à stationner leur véhicule devant les magasins de fleuristes et aux abords des cimetières. Il est important de rappeler quelques précautions élémentaires pour prévenir les vols à l'intérieur des voitures en stationnement, que l'on nomme vols à la roulotte :

- Évitez d'emporter des objets de valeur inutiles pour un achat chez le fleuriste ou une visite dans un cimetière.

Même pour une très courte absence :

- Verrouillez soigneusement les portières du véhicule, sans oublier coffre ou hayon.
- Retirez de votre véhicule tout objet tentant qui puisse être vu de l'extérieur : sac, téléphone, mobile, GPS, manteau...
- Emportez vos papiers, chéquier, sac à main, trousseau de clés, téléphone portable.
- Évitez de stationner votre véhicule seul dans un lieu isolé.

## Rappel

### Prime de rentrée scolaire

Elle est accordée par la Ville aux jeunes de l'enseignement secondaire (public et privé) :

- de la 6<sup>e</sup> à la Terminale : 16,77 €.
- aux étudiants jusque l'âge de 26 ans : 30,49 €.
- aux enfants handicapés scolarisés : 22,87 € (non valable pour les jeunes rémunérés en contrat d'apprentissage).

Documents demandés :

- 1 certificat de scolarité ou photocopie de la carte d'étudiant.
- 1 relevé d'identité bancaire ou postal (si le jeune est majeur, un relevé d'identité bancaire ou postal à son nom).

### Nouveaux arrivants

Les nouveaux habitants sont invités à se faire connaître en mairie pour la mise à jour des fichiers population et élections.

### Inscriptions sur les listes électorales

Il est possible de vous inscrire à tout moment de l'année au service des élections, mais vous ne pourrez voter qu'à partir du 1<sup>er</sup> mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales). Pour pouvoir voter en 2014, il faut donc vous inscrire avant le 31 décembre 2013.

### Collecte des déchets végétaux

Tous les jeudis après-midi jusqu'au 14 novembre 2013.

## Écoles

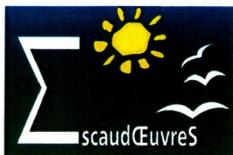
### Fermeture de classes : pourtant une augmentation sensible des effectifs !

La rentrée des classes a permis de constater une augmentation sensible des effectifs dans les deux écoles maternelles, soit 80 jeunes élèves pour trois classes à l'école Suzanne LANOY comme à l'école Paul LANGEVIN. D'autres nouveaux élèves sont encore attendus. Dans les deux écoles élémentaires affectées chacune par une fermeture de classe, **les effectifs ont progressé par rapport à l'an dernier**. L'école Jean-Baptiste LEBAS compte aujourd'hui **107 élèves** pour quatre classes, **contre 102 élèves** pour cinq classes en **2012**. Idem pour l'école JOLIOT-CURIE, qui compte aujourd'hui **99 élèves** pour quatre classes, alors qu'en **2012 l'école enregistrait 94 élèves** pour cinq classes. Ce qui signifie des classes plus chargées et des cours doubles. L'inspection académique de Lille reste sur sa position, aucune réouverture n'a eu lieu à la rentrée malgré les interventions de la municipalité à plusieurs reprises. **Une telle position académique est inacceptable.**



03/09/2013 : Rentrée à l'école Jean-Baptiste LEBAS

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI



Mairie  
d'ESCAUDŒUVRES  
59161

Tél : 03.27.72.70.70  
Fax : 03.27.72.70.92

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ESCAUDŒUVRES, le 5 septembre 2013

Le Maire d'ESCAUDŒUVRES

à

Monsieur l'Inspecteur d'Académie  
Direction des Services Départementaux de  
l'Éducation Nationale du Nord  
1 rue Claude Bernard  
59033 LILLE CEDEX

Nos réf : P.E / A.R / J.P.G / M.P 2013

OBJET : Rentrée scolaire du 2 septembre 2013 – Effectifs

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Par courriers des 23 janvier 2013 et 15 mai 2013 j'ai attiré votre attention sur l'évolution des effectifs dans nos écoles primaires d'Escaudœuvres Jean-Baptiste Lebas et Joliot-Curie qui faisaient l'objet d'une menace de fermeture de classe.

Par courrier du 21 mai 2013 vous m'avez assuré rester attentif à la situation de ces deux écoles afin le cas échéant de prendre en compte toute évolution significative de celles-ci, notamment lors des opérations d'ajustements de rentrée.

La rentrée vient d'avoir lieu. L'effectif à l'école Joliot-Curie est de 99 élèves (+ 5 par rapport à la rentrée de 2012), cet effectif est de 106 à l'école Jean Lebas (+ 2 par rapport à la rentrée de 2012).

Les effectifs ont donc augmenté dans ces deux établissements. Les enfants accueillis à l'école Jean-Baptiste Lebas, comme vous le savez, sont en majorité issus de familles de conditions modestes voire de milieux sociaux défavorisés.

J'ajoute que les effectifs à la rentrée dans les écoles maternelles Suzanne Lanoy et Paul Langevin sont également en augmentation.

Au vu de ces éléments, je vous serais reconnaissant de bien vouloir réexaminer votre décision de fermeture d'une classe à l'école Joliot-Curie ainsi qu'à l'école Jean-Baptiste Lebas.

Je vous prie de croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, en l'expression de ma considération distinguée.

DGS  
X

L'adjointe aux écoles

Annick RICHEZ

Le Maire

Patrice EGO

Lettre de M. Le Maire après la rentrée du 5 septembre

## D'importantes avancées sur les rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2014

La commission des écoles, placée sous la responsabilité de l'adjointe au maire en charge des écoles et de la petite enfance, Annick RICHEZ, a organisé une réunion rassemblant les différents partenaires concernés par la **mise en place pratique des nouveaux rythmes scolaires pour 2014-2015**. Cette réunion s'est tenue en présence de Monsieur Patrice ÉGO, maire, et Madame Christiane SIMON, inspectrice. Ce projet a fait l'objet d'un large débat entre l'inspectrice de l'Éducation Nationale, les enseignants, des intervenants des quatre groupes scolaires, l'association de parents d'élèves, M<sup>me</sup> WOJCIECHOWSKI de la C.A.F...

C'est le **mercredi matin**, à la quasi unanimité, qui a été choisi pour la demi-journée supplémentaire. La semaine sera continue et se terminera le vendredi soir. Pour cela, la municipalité doit employer des animateurs supplémentaires : elle dispose déjà de dix animateurs périscolaires et de trois intervenants sportifs.

Le surcoût estimé par Monsieur Gérard DOMISE, adjoint au maire en charge des finances, avoisine les 70 000 € annuels. La municipalité attend les emplois du temps des quatre écoles pour la prochaine rentrée de 2014 : ils seront transmis à l'inspection académique au début du mois de décembre.

Il faut savoir que le sondage des parents d'élèves évalue à 150 voire 200 le nombre d'élèves à répartir, par groupes d'animation, dans un temps périscolaire (entre 45 minutes et 1 heure 30 par jour).

Monsieur le maire a rencontré Monsieur le sous-préfet et Madame l'inspectrice de l'Éducation Nationale pour ce projet d'aménagement qui entrerait en vigueur à la rentrée de septembre 2014.



académie  
Lille  
direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Nord  
éducation  
nationale



Lille, le 24 septembre 2013

Monsieur le Maire,

Division de  
l'Organisation  
Scolaire

Par courrier en date du 5 septembre 2013, vous avez bien voulu attirer mon attention sur la situation des écoles élémentaires Joliot Curie et Jean Lebas d'Escaudoevres.

DOS-1

PA-2013-321-hw

J'ai l'honneur de vous faire savoir que ces écoles ont fait l'objet d'un nouvel examen lors du Groupe de Travail Écoles du 29 août dernier consacré aux ajustements de rentrée 2013 mais, qu'au regard de la situation des écoles similaires à votre commune, il ne m'a pas été possible d'y affecter une aide supplémentaire pour l'année scolaire 2013/2014.

Dossier suivi par  
Hervé Wersinger

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Téléphone  
03 20 62 31 65  
Fax  
03 20 62 32 61  
Courriel  
ce.is9dos@ac-lille.fr

Pour le Recteur et par délégation,  
Le Directeur Académique  
des Services de l'Éducation Nationale,  
Directeur des Services Départementaux  
de l'Éducation Nationale du Nord,

  
Christian WASSENBURG

1, rue Claude Bernard  
59033 Lille cedex

Monsieur Patrice EGO  
Maire d'Escaudoevres  
221 rue Jean Jaurès  
59161 ESCAUDOEUVRES

## ■ État civil

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (R.G.P.D.), la collectivité est tenue de recueillir le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication des événements (naissance, mariage et décès) dans le bulletin municipal.

**Par conséquent, les listes relatives à l'état civil ne peuvent pas être diffusées dans ce bulletin.**

## Concours des maisons fleuries et des jardins potagers



Les lauréats avec M. Le maire, M<sup>me</sup> ROCQUET-DHAUSSY et les conseillers municipaux

M<sup>me</sup> Marie-Thérèse ROCQUET-DHAUSSY, adjointe à l'environnement, et la municipalité ont remis les prix du concours des maisons fleuries et des jardins potagers. Elles tiennent à remercier tous les participants qui se mobilisent pour aider à l'embellissement de la ville et rendent leur cadre de vie plus agréable.

Ce concours est divisé en deux catégories : **36 concurrents pour les petits jardins** (moins de 6 m) : 1<sup>er</sup> prix : M. Jean-Pierre GRADELET, 2<sup>es</sup> : M. Jean-Luc DOUAY et M<sup>me</sup> Annie DELRUE, 4<sup>e</sup> : M. Edmond MOLLET, 5<sup>es</sup> M<sup>me</sup> Marie-Thérèse DUFRAÏCHE et M<sup>me</sup> Joëlle CAPLIEZ et **9 concurrents pour les grands jardins** (plus de 6 m) : 1<sup>er</sup> prix : M. Henri LASSELIN, 2<sup>e</sup> : M<sup>me</sup> Muriel TRIBOUT, 3<sup>e</sup> : M<sup>me</sup> Véronique CLAIRET, 4<sup>es</sup> : M<sup>me</sup> Nelly HODIN et M. Albert BULTEZ, 6<sup>e</sup> : M. Hugues GARDEZ.

**14 concurrents pour le plus beau jardin potager parmi les jardins communaux** : 1<sup>er</sup> prix : M. Manuel FERREIRA, 2<sup>e</sup> : M. Marcel DUBOIS, 3<sup>e</sup> : M. Jacques POLLET.



1<sup>er</sup> prix. Jardin de M. GRADELET - rue Victor HUGO



2<sup>e</sup> prix. Jardin de M. DOUAY - rue du Marais



2<sup>e</sup> prix. Jardin de M<sup>me</sup> DELRUE - rue Romain ROLLAND



1<sup>er</sup> prix. Jardin de M. LASSELIN - rue de l'Épinette



2<sup>e</sup> prix. Jardin de M<sup>me</sup> TRIBOUT - rue d'en Bas

## Plantations d'automne

La date des plantations est décidée par la C.A.C., c'est pour cette raison que certains bacs sont démontés alors que les fleurs sont encore belles.

**Opération « Plantons le décor »  
2013-2014**

Une nouvelle campagne débute. Vous avez la possibilité de commander des arbres, arbustes et variétés potagères.




**Commande groupée  
d'arbres, d'arbustes  
et de fruitiers**

**Date limite de commande : 13 décembre 2013**  
**Date de livraison : 11 janvier 2014**  
Renseignements en mairie

**Cambrésis Emploi**

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**



La Mission Locale du Cambrésis est une Association loi 1901, créée en 2002, présidée par Monsieur François-Xavier VILLAIN, Député Maire de Cambrai et dirigée depuis le 1er décembre 2012 par Monsieur Nicolas DHORDAIN.

Elle a pour objet : l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des jeunes de moins de 26 ans sortis de système scolaire dans l'élaboration de leur parcours d'insertion sociale et professionnelle et sa mise en œuvre dans tous les aspects de la vie quotidienne.

Pour réaliser cette véritable mission de service public la Mission Locale est cofinancée par l'Europe, l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Général, la Communauté d'Agglomération de Cambrai, les Communautés de Communes.

La Mission Locale intervient au plus près des jeunes sur l'ensemble des 116 communes du Cambrésis à partir de six antennes décentralisées :

- Cambrai
- Caudry
- Le Cateau-Cambrésis
- Avesnes Lez Aubert
- Solesmes
- Marcoing

Ces antennes sont avant tout des lieux d'accueil et d'écoute. Elles offrent à chaque jeune :

- ✓ Un accueil et une information de proximité personnalisés
- ✓ Un suivi et un accompagnement individualisé dans la construction de son parcours d'insertion sociale et professionnelle
- ✓ Une approche de l'ensemble des problèmes : Formation, Emploi, Santé, Logement, Aides Financières.
- ✓ La mobilisation des acteurs locaux d'insertion afin d'élaborer et de mettre en œuvre des réponses mieux adaptées à la demande

La Mission Locale a ainsi apporté un soutien à plus de 5 300 jeunes au cours de l'année 2012.

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'antenne dont vous dépendez :

Antenne de Cambrai  
Place de la République  
59400 CAMBRAI  
☎ 03.27.78.48.48

*2 contrats d'avenir ont été signés en juillet 2013*

*Retenez cette date :*

*Vœux du Maire*

*Jeudi 16 janvier 2014*

*19 heures à la salle polyvalente*



**ESCAUDŒUVRES**

*Participez à l'embellissement  
de notre ville durant les fêtes.*



**Décorez votre maison  
pour les fêtes de Fin d'Année.**

**Un concours est organisé par  
la municipalité pour récompenser les plus  
belles maisons décorées pour les fêtes.**

**Inscription en mairie auprès de Virginie  
avant le 20 décembre 2013.**

**BULLETIN D'INSCRIPTION  
AU CONCOURS  
DES MAISONS DÉCORÉES**

à renvoyer à la mairie d'Escaudœuvres  
avant le 20 décembre 2013

NOM .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

N° tél. ....

Portable .....

*Date*

*Signature*

# Le C.C.A.S.

## Des nouveautés à l'automne 2013 !

### Un service de navette gratuit

- **Un service public de transport « à la demande »** est mis en place. Il a pour objet d'assurer les déplacements :
  - des personnes âgées de 60 ans et plus pouvant avoir des difficultés de déplacement, mais physiquement autonomes.
  - des demandeurs d'emploi titulaires d'une attestation d'inscription à Pôle Emploi.
- **Le fonctionnement :**
  - Courses intra-muros (centre-ville).
  - Rendez-vous médicaux et administratifs à Cambrai.
- **L'inscription est obligatoire :**
  - En mairie (C.C.A.S.) une semaine au moins avant la date prévue du transport.

Une **fiche d'information** concernant les point d'arrêt et les horaires vous sera transmise prochainement.

### Une cantine pour les seniors

- **Un service de restauration** pour les seniors de **plus de 60 ans** à la **salle Aragon** va voir le jour : fonctionnement deux jours par semaine dans un premier temps **les mardis et vendredis midis**.
  - **Le repas :** il sera constitué d'une entrée, d'un plat et d'un dessert. Coût : 5 euros (les boissons sont offertes par le C.C.A.S.).
- **L'inscription est obligatoire et le paiement :**
  - En mairie (C.C.A.S.) une semaine avant la date du repas.

Une **fiche d'information** concernant les menus proposés vous sera transmise prochainement.

### Un service d'aide à domicile

- Le **S.I.V.U.** (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) de la communauté de communes de Sensescaut a été créé le 1<sup>er</sup> novembre 2013. Le C.C.A.S., après vote à l'unanimité du conseil d'administration, a décidé d'y adhérer.
- **L'inscription se fait en mairie auprès du C.C.A.S.**
  - l'entretien du linge et du logement
  - la préparation des repas
  - l'aide à la prise de repas
  - l'aide aux courses
  - l'aide au lever / coucher
  - l'aide au transfert
  - l'aide à la toilette.

Une **fiche d'information** plus complète vous sera transmise prochainement.